

FICHE SIGNALÉTIQUE

FORME DE L'OPCVM

Dénomination sociale	FCP HARVEST ACTIONS CEMAC
Nature Juridique	FCP
Catégorie	Action
Date et référence de l'agrément	11 Mars 2021 / COSUMAF-FCP-01/2021
Date de création	11 Mars 2021
Siège social	4 ^{ème} étage, Immeuble Grassfields, 620, Rue du Gouverneur Carras, B.P : 661 Douala
Durée de vie	99 ans
Exercice social	01 janvier au 31 décembre
Capital initial	300 Millions de FCFA
Valeur liquidative d'origine	100 000 FCFA
Durée de placement recommandée	A partir de 5 ans

ACTEURS

Promoteur	Harvest Asset Management
Souscripteurs concernés	Personnes morales et physiques qualifiés ou non
Gestionnaire	Harvest Asset Management
Dépositaire	AFG Bank Cameroun
Teneur des comptes	AFG Bank Cameroun
Distributeur	Harvest Asset Management
Commissaire aux comptes	Forvis Mazars Cameroun

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT ET DE GESTION

Stratégie d'investissement	En espèces, en actions et droits d'attribution ou de souscription, cotés ou admis aux négociations de la Bourse Régionale (BVMAC)
Date de commercialisation	06 Août 2021
Périodicité de calcul de la valeur liquidative	Bimensuelle (02 fois par mois) le vendredi ou, si celui-ci est férié le premier jour ouvré suivant
Lieu de réception des demandes de souscriptions et de rachats	Siège Social de Harvest Asset Management, 4 ^{ème} étage, Immeuble Grassfields, 620, Rue du Gouverneur Carras BP 661 Douala, Cameroun Votre rachat sera effectif au plus tard 72h après calcul de la Valeur Liquidative

INFORMATIONS D'ORDRE COMMERCIAL

Les clients ont la possibilité de déposer leurs demandes dans les locaux de Harvest Asset Management tous les jours ouvrables. Seules celles conformes et reçues entre le Lundi et vendredi avant 10h30 seront exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

FRAIS ET COMMISSIONS

Commissions de souscription	1.5% HT au maximum
Commissions de rachat	1.5% HT au maximum
Frais de gestion	2% HT l'an maximum de l'actif brut

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

FCP HARVEST ACTIONS CEMAC est un FCP pouvant investir dans tous types de produits financiers dans les limites fixées par la réglementation et l'orientation de gestion.

PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie d'investissement du FCP HARVEST ACTIONS CEMAC est destinée à constituer et valoriser un capital grâce à un rendement optimisé par une pondération adéquate, pour profiter des phases haussières du marché boursier.

Le fonds sera investi à 60% minimum des produits cotés à la Bourse Régionale BVMAC, donc exposés aux évolutions et aléas du marché, et aussi dans les entreprises non cotées. Les secteurs priorités sont ceux liés aux services financiers, l'agriculture et l'industrie.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, Rendement plus faible

A risque plus élevé, Rendement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

COMMENT SOUSCRIRE ?

Remplissez et signez le bulletin de souscription disponible auprès de Harvest Asset Management.

Au moment de la souscription, assurez-vous de :

- ☐ Posséder un compte courant ;
- ☐ Prendre connaissance des modalités de souscription et de rachat (horaires de réception des ordres).

COMMENT S'INFORMER ?

Demandez à Harvest Asset Management :

- ☐ Votre avis d'opéré et votre relevé de portefeuille.
- ☐ Votre rapport hebdomadaire de performance.
- ☐ Vos accès à l'espace client en ligne.

QUELS AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS POUR VOUS ?

AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
Valoriser votre épargne en l'investissant durablement sur le Marché Financier de la zone CEMAC ;	Les investisseurs n'ont pas de contrôle direct sur les décisions d'investissement
Disposer d'une liquidité hebdomadaire qui vous permet à tout moment de procéder au rachat de vos parts ;	Comme tout investissement, les FCP sont soumis aux fluctuations du marché.
Aucune imposition sur les gains perçus	
Le savoir-faire et l'expertise de professionnels qui feront fructifier votre épargne	

POSITIONNEMENT DANS NOTRE GAMME

	Volatilité très faible	Volatilité faible	Court terme	Moyen terme	Long Terme
FCP HARVEST LIQUIDITÉS		X	X		
FCP ATLANTIQUE PERFORMANCE		X		X	
FCP HARVEST ACTIONS CEMAC	X				X

RÉCEPTION DES RÉCLAMATIONS

Pour toutes réclamations, vous pouvez :

- Appeler notre hotline dédiée aux réclamations au +237 233 43 46 98
- Envoyer un e-mail à customer@hamgt.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Règlement ministériel N° 01/22/CEMAC/UMAC/CM/COSUMAF portant organisation et fonctionnement du marché financier de l'Afrique centrale ;

Règlement général de la COSUMAF (Commission de Surveillance du Marché Financier en Afrique centrale) ;

Instruction COSUMAF N° 23-24 du 18 juillet 2024 portant tarification applicable sur le marché financier de l'Afrique Centrale.